

ACCÈS AU PORTAIL CAIRN DEPUIS CHEZ VOUS

MODE D'EMPLOI



Vous avez des questions,
venez-nous voir au CERIS
ou posez les :




ceris@idsnormandie.fr



02.32.83.25.02



Préalable : s'authentifier au portail du Ceris !

- Cliquez sur cette icône  en haut de la page d'accueil.
- Si vous êtes **étudiant** ou **salarié** : cliquer sur **Espace réservé** et entrez vos identifiants google.

PUIS ALLEZ SUR CAIRN

En cliquant sur le logo Cairn sur ce bandeau (page d'accueil)



Tapez directement dans la barre d'adresse




CRÉER UN COMPTE PERSONNEL SUR CAIRN

- Facultatif, mais permet de cibler la recherche sur les documents numériques accessibles via l'abonnement de l'IDS. Cliquez sur



- Créez un compte en suivant les indications de Cairn et une fois créé, vérifiez que la case Abonnements uniquement est bien cochée

PRÉCISIONS

- La mention **Vous accédez à Cairn.info via** IRTS IDS Normandie qui apparaît en cliquant sur cette icône  est la garantie d'une authentification réussie
- L'authentification préalable au portail du Ceris est nécessaire pour l'accès Cairn **à distance**. Elle ne l'est pas pour l'accès Cairn depuis les PC qui sont à l'IDS